



## JEU CONCOURS LINKEDIN - EMC 40 ANS

### RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS LINKEDIN – EMC 40 ANS

#### ARTICLE 1 - ORGANISATION

La S.A.S. EST MULTICOPIE au capital de 114 778 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Metz, sous le numéro 326 714 805, dont le siège social est situé à Metz (57070), 8 avenue Sébastopol, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat sur LinkedIn à l'occasion de ses 40 ans, du 19 juin au 30 septembre 2023.

#### ARTICLE 2 – PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine disposant d'un compte sur le réseau social LinkedIn, à l'exception du personnel de la S.A.S. EST MULTICOPIE et des membres de leur famille.

Une seule participation est autorisée par personne physique sur toute la durée du jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

#### ARTICLE 3 - PRINCIPE DU JEU

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour jouer, les participants devront prendre en photo l'un des véhicules décorés Est Multicopie/Dycal Bureautique puis publier le cliché dans une publication sur leur compte LinkedIn en veillant à :

- Prendre une photo où le véhicule est correctement identifiable
- Mentionner la page Est Multicopie ou Dycal Bureautique
- Identifier 3 contacts appartenant à une autre entreprise (personne morale différente)

La publication de la photo sur LinkedIn devra être en ligne durant toute la durée du jeu concours.

#### ARTICLE 4 - DOTATION

La dotation concernant ce jeu est la suivante :

- Les personnes ayant correctement remplies les conditions de participation énoncées ci-dessus seront désignées gagnantes et seront contactées afin de recevoir un goodies d'une valeur de 15€ HT.

La société organisatrice du présent jeu ne pourra être tenue pour responsable en cas de difficulté ayant trait à la délivrance ou l'utilisation de la dotation, si par cas de force majeure, celle-ci étant comprise comme tout évènement extérieur à sa volonté, les conditions de remises de dotations se trouvaient modifiées ou la dotation était annulée.

Une nouvelle dotation serait alors proposée d'une valeur équivalente.

La dotation est personnelle, incessible et intransmissible.

Elle ne pourra être remplacée par un autre lot ou sa contre-valeur en argent en cas de refus du gagnant du lot qui lui est attribué, conformément au présent règlement.

#### ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DU GAGNANT

Toute personne ayant correctement rempli les conditions de participation énoncées ci-dessus sera désignée comme gagnante.



## **ARTICLE 6 – REMISE DE LOT**

Les gagnants seront informés des modalités de remise de leur lot par téléphone ou par mail.

La remise du lot se fera dans l'une des 10 agences Est Multicopie ou Dycal Bureautique.

Le lot non réclamé dans un délai de trente jours à compter du tirage au sort, restera la propriété de la société organisatrice.

## **ARTICLE 7 – MODIFICATIONS, RÉSERVES, LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre, d'écourter, de prolonger ou d'annuler l'opération ci-dessus référencée dans les conditions particulières par cas fortuit, de force majeure ou événement extérieur (tel qu'une grève, des intempéries, etc.) à leur volonté.

Aucune responsabilité ne pourra être engagée.

Le non-respect d'une des conditions de participation à ce jeu entraînera l'élimination du participant.

## **ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES**

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les noms, prénoms, adresse, voix et images des gagnants à des fins promotionnelles et sans pouvoir prétendre à aucun droit par tous moyens ou support médiatique.

En application de l'article 57 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant à l'adresse du siège de la société organisatrice.

Le non-respect d'une des conditions de participation à ce jeu entraînera l'élimination du participant.

## **ARTICLE 9 – COMMUNICATION DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement est disponible sur le site internet : [www.estmulticopie.fr](http://www.estmulticopie.fr)